



**ANNEXE 13**

**DES REGLEMENTS GENERAUX**

**PROTOCOLE COVID-19**

**SAISON 2021-2022**

# SOMMAIRE

<b>I. ORGANISATION DES GROUPEMENTS SPORTIFS.....</b>	<b>3</b>
<b>A. Au stade.....</b>	<b>3</b>
<b>B. Les jours de matchs .....</b>	<b>3</b>
<b>C. Procédures.....</b>	<b>4</b>
<b>D. Missions du référent COVID.....</b>	<b>5</b>
<b>II. ORGANISATION DE L'ARBITRAGE.....</b>	<b>5</b>
<b>III. ORGANISATION DES EQUIPES .....</b>	<b>5</b>
<b>AVANT LE MATCH .....</b>	<b>5</b>
<b>BANC DE TOUCHE.....</b>	<b>5</b>
<b>APRES LE MATCH .....</b>	<b>6</b>
<b>IV. CAS POSITIF D'UN JOUEUR .....</b>	<b>6</b>
<b>I. Avant la séance.....</b>	<b>6</b>
<b>II. PENDANT LA SEANCE .....</b>	<b>6</b>
<b>V. STRATEGIE .....</b>	<b>7</b>
<b>VI. QUESTIONNAIRE A REMPLIR.....</b>	<b>8</b>

# INTRODUCTION

Le virus qui entraîne la Covid-19 se transmet principalement par des gouttelettes souillées lorsqu'une personne infectée tousse, éternue, ou lors d'une expiration.

Pour limiter la propagation de la Covid-19 nous devons mettre en place des Gestes Barrières et donc adopter bien également une meilleure hygiène.

Pour empêcher la propagation de la Covid-19, il convient de suivre les recommandations ci-après. Le présent document pourrait être modifié et adapté suivant l'évolution de la pandémie.

Dans l'hypothèse d'une décision des autorités compétentes imposant la tenue des matchs à huis clos, tous les clubs devront s'y conformer.

## I. ORGANISATION DES GROUPEMENTS SPORTIFS

- Chaque groupement sportif doit désigner un référent COVID qui sera en relation permanent avec le référent COVID de la FTF

### A. Au stade

- Afficher et rappeler les gestes barrières
- Mettre à disposition du savon là où il y'a une source de l'eau, et aussi mettre à disposition une solution hydro-alcoolique
- Pour les entrainements, limiter les contacts et fonctionner avec des petits groupes de 8 personnes maximum. Etablir un listing par groupe. Chaque groupe doit être identique à chaque séance d'entraînement sauf cas de force majeure ceci permettra de vite identifier les personnes dans le cas où un des joueurs est déclaré positif.
- Désinfection des vestiaires et toilettes avant et après chaque rencontre
- Gérer les flux entrées et sorties (pas de croisement)

### B. Les jours de matchs

❖ Match à huis clos : 100 personnes maximum à l'intérieur de l'enceinte sportive

#### 1. **Pour les matchs de Ligue 1 VINI**

- Organisation : 40 personnes
  - 1 Délégué officiel, 1 référent COVID, 1 personne en charge de la Communication/Média, 1 agent logistique, 2 agents de sécurité, 1 animateur et 3 officiels de match (arbitres).

- Nombre de personne par équipe : 30
- 1 Référent - CLUB COVID, 16 Joueurs, 2 entraîneurs et 1 personne en charge du médical.

## 2. Pour les matchs Jeunes, Ligue 2 et Îles

○ 16 joueurs au maximum + 5 officiels au maximum par club, 3 arbitres, 5 personnes au minimum responsable de l'organisation et des gestes barrières (suivant le nombre de joueurs, officiels et arbitres)

❖ Match avec spectateurs :

- 50% de la capacité d'accueil du public
- 1 siège vacant entre chaque personne ou par groupes de 6 personnes (arrivant ensemble sur le site de compétitions)

## C. Procédures

▪ Tous les matchs doivent être soumis à une déclaration préalable auprès du TAVANA (voir Annexe A)

- Prise de température aux entrées
- Respectez la distanciation sociale aux guichets et dans les tribunes
- **Toute personne (officiels, joueurs, entraîneurs, éducateurs, spectateurs, autres, ....) n'est pas autorisée à entrer dans l'enceinte sportive si elle ne porte pas de masque**
- Le port du masque est **OBLIGATOIRE** pour les officiels, entraîneurs, et éducateurs durant le match
- Le port de masque est **NON OBLIGATOIRE** pour les arbitres et pendant l'activité physique sportive
- Pour les spectateurs dans les tribunes, mettre en place une zone espacée et aérée avec port du masque obligatoire
- Pour les échauffements, limiter les contacts et fonctionner avec des petits groupes de 8 personnes maximum.
- Limiter le nombre de personne dans les vestiaires : 10 maximums
- Fournir et mettre à disposition une paire de gants jetable puis éviter les matériels collectifs
- Assurer le nettoyage des lieux, et la désinfection du matériel et des points de contact.
- Privilégier le matériel individuel (collation, hydratation, serviette...)

- **Un match pourrait être reporté à partir de 4 cas positifs sur présentation d'attestation d'un médecin ou d'un laboratoire agréé.**

#### **D. Missions du référent COVID**

- Pour toutes rencontres, chaque équipe devra désigner 1 référent COVID chargé :
  - D'afficher le rappel des gestes barrières
  - De Rappeler aux licenciés les gestes barrières
  - De prendre la température aux entrées
  - De repérer les symptomatiques et les évincés des séances
  - De faire respecter la distanciation et les mesures Covid-19
  - De mettre à disposition du savon ou gel hydro-alcoolique
  - D'assurer le nettoyage des lieux, points de contact et aérations des vestiaires
  - De limiter et de contrôler le nombre de personne dans les vestiaires (10 maximum)

## **II. ORGANISATION DE L'ARBITRAGE**

- Rappeler aux arbitres licenciés les gestes barrières
- Interdire les contacts physiques entre les arbitres, les joueurs ou officiel des clubs
- En cas de but les joueurs peuvent seulement se toucher les coudes ou les pieds
- Sortie du stade échelonnée pour les arbitres et les joueurs avec respect de la distanciation sociale et du port du masque pour tout le monde

## **III. ORGANISATION DES EQUIPES**

### **Avant le match**

- L'équipe recevant arrivera au stade 1h45 avant le coup d'envoi
- L'équipe adverse arrivera au stade 1h15 avant le coup d'envoi
- **Les joueurs arrivent en tenue de sport dans le cas où aucun vestiaire n'est disponible**
- Prise de température aux entrées
- Rappeler aux licenciés les gestes barrières
- Rappeler que lors d'un but ils peuvent seulement se toucher les coudes ou les pieds
- Désignation d'un Référent Covid-19 par équipe
- Les vestiaires sont limités à 10 personnes maximum et le port du masque obligatoire si la distanciation n'est pas possible
  - 1 bouteille d'eau attribuée à chaque personne avec interdiction de partager
  - Garder ses affaires personnelles et ne pas partager (chasuble, serviette, maillot...)
  - **Les coachs doivent adapter un échauffement pour 8 joueurs en limitant les contacts**

### **Banc de touche**

- Match à huis clos : 5 remplaçants, 1 coach, 1 adjoint, 1 médical, 1 référent COVID
- Match avec spectateurs : 5 remplaçants, 1 coach, 1 adjoint, 1 médical, 1 intendant, 1 délégué,
  - 1 référent COVID, le président

- Le port de masque est obligatoire sur le banc de touche
- Les joueurs remplacés ne peuvent rester sur le banc de touche
- Pas d'échange d'équipement, matériels ou autres entre les personnes sur le banc de touche

#### Après le match

- Mise à disposition de poubelles dans les vestiaires
- Les équipes laisseront un vestiaire propre afin de limiter les points de contact avec la Covid-19
- Sortie du stade échelonnée pour les joueurs et les arbitres

#### IV. CAS POSITIF D'UN JOUEUR

**Dans le cas où un joueur atteint par la Covid-19 venait à reprendre toutes activités sportives,**

**Ou**

**Dans le cas où le joueur a été en contact avec un proche qui s'est avéré être positif 14 jours auparavant, se voit remplir les recommandations proposées aux Activités Physiques et Sportives.**

##### **I. Avant la séance**

- Prise de température
- Remplir le questionnaire santé du Comité National Olympique et Sportif Français
- Reprendre progressivement l'APS en durée et intensité
- Consulter un médecin avant la reprise
- Rechercher les symptômes de la Covid-19 avant chaque séance dans le cas d'une nouvelle apparition, consulter de suite son médecin

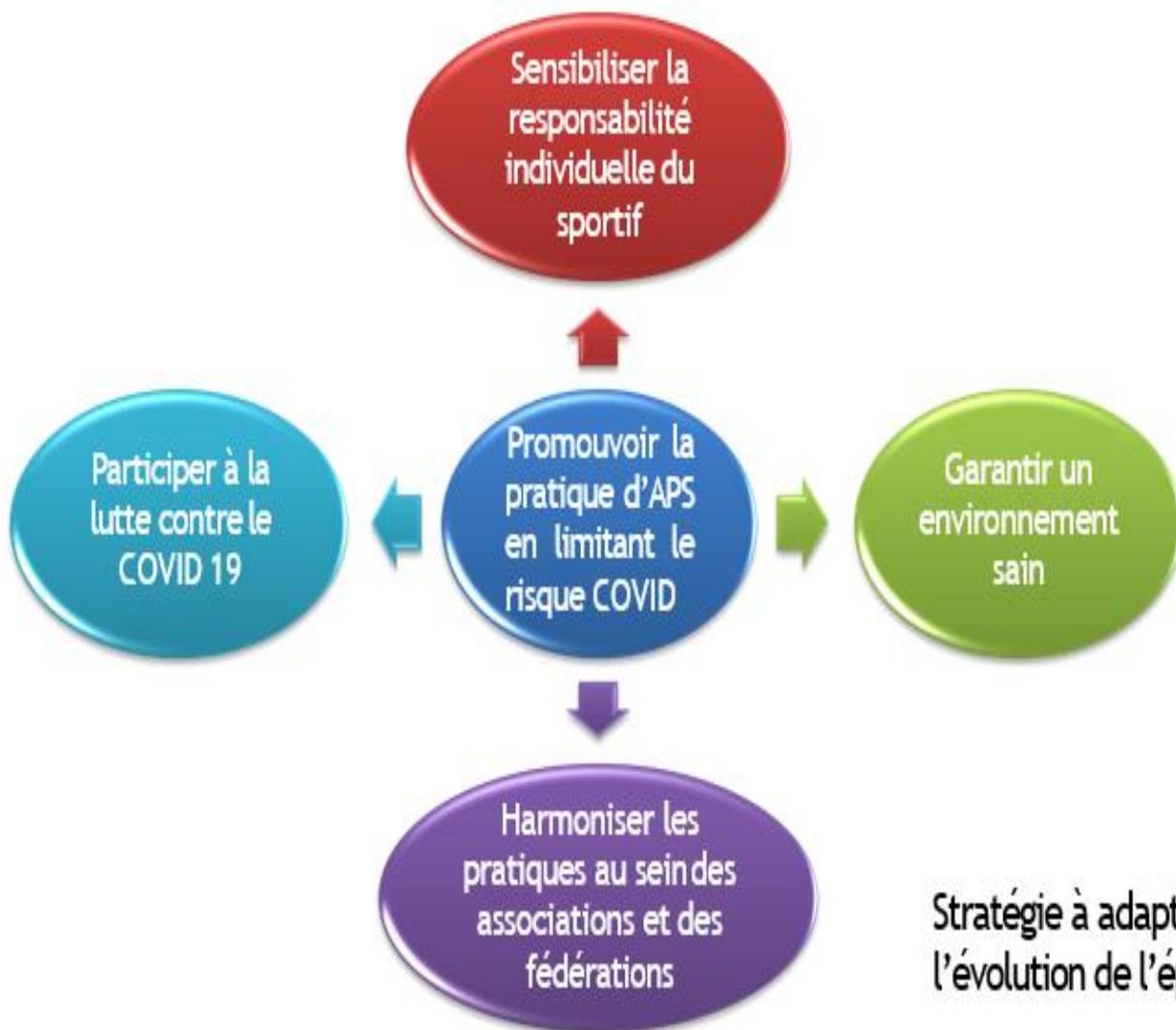
##### **II. Pendant la séance**

- Respecter une distanciation de 1m (si possible 2m), cela n'est pas obligatoire lorsque la nature de l'APS ne le permet pas
- Lavage des mains à base de savon et eau ou de gel hydro-alcoolique avant et après
- Port du masque obligatoire dans les espaces recevant du publique mais non obligatoire pendant l'activité
- Privilégier son matériel individuel (collations, hydratation, serviette...)

**C'est sur ces points que nous devons être particulièrement vigilants.**

**Continuons ensemble à ralentir la progression du virus.**

## V. STRATEGIE



## VI. QUESTIONNAIRE A REMPLIR

### Questionnaire santé lié à la reprise d'activité physique et sportive suite au confinement (Covid-19)

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON	OUI	NON
<p>Q1. Avez-vous été diagnostiquée positive au coronavirus SARS-CoV-2 (COVID-19) ?</p> <p><input type="radio"/> Par test RT-PCR (prélèvement naso-pharyngé, oral ou bronchique)</p> <p><input type="radio"/> Probablement, car j'ai eu un ou des symptômes suivants : fièvre, toux, diarrhée, maux de tête, courbatures, fatigue majeure, perte du gout ou de l'odorat, essoufflement inhabituel, troubles digestifs, perte de poids supérieure à 5 kg. Mon test RT-PCR était négatif, mais un médecin m'a confirmé le diagnostic.</p> <p><input type="radio"/> J'ai été hospitalisé</p>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>
<p>Q2. Avez-vous été en contact avec une ou plusieurs personnes suspectes ou diagnostiquées positives au coronavirus SARS-CoV-2 (COVID-19) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>Q3. Présentez-vous ce jour un ou des symptômes suivants <i>(Fièvre, toux, diarrhée, maux de tête, courbatures, fatigue majeure, perte du gout ou de l'odorat, essoufflement inhabituel, troubles digestifs) ?</i></p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>Q4. Ressentez-vous des gênes à l'effort dans la vie de tous les jours ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>Q5. Pendant la période de confinement et à ce jour, avez-vous arrêté ou fortement réduit votre niveau d'activité physique habituel ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>Q6. Suite au confinement, présentez-vous une prise de poids supérieure à 5 kg ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

<p>Q7. Avez-vous été affectée psychologiquement par la période de confinement et l'êtes-vous toujours (<i>Modification du sommeil, de l'humeur, diminution ou augmentation compulsive de la prise alimentaire, augmentation de la prise d'alcool ou de tabac</i>) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
---	--------------------------	--------------------------

➤ **NON à toutes les questions :**

Vous pouvez reprendre une activité physique et sportive encadrée.

➤ **OUI à une ou plusieurs questions de Q1 à Q4 :**

Consultez votre médecin avant toute reprise d'activité physique et sportive

➤ **OUI à une question de Q5 à Q7 :**

☑ Reprise progressive en commençant par la pratique de la marche progressivement sur 4 à 6 semaines puis reprise de l'activité sportive, et ne consultez votre médecin qu'en cas d'apparition d'une symptomatologie anormale à l'effort ou au repos (douleur, essoufflement, palpitations...).

➤ **OUI à au moins deux questions de Q5 à Q7 :**

Une consultation médicale est recommandée avant toute reprise d'activité physique et sportive.

## MESURES BARRIERES « Covid-19 »

**Les mesures barrières socles à respecter sont :**

- *La distanciation physique d'un mètre entre les personnes ;*

- *L'hygiène des mains (lavage au savon ou par une solution hydro-alcoolique) ;*

-*En complément, le port d'un masque si la distanciation physique d'un mètre entre deux personnes ne peut être respectée.*

**Préciser les mesures d'organisation prévues pour garantir le respect de ce socle de mesures barrières :**

- Comment garantissez-vous les points d'eau, de savon ou de gel hydro-alcoolique pour l'hygiène des mains ?

- Comment garantissez-vous la distanciation sociale ?
  
- Comment garantissez-vous le port du masque ?
  
  
- Quelles sont les dispositions prises pour assurer l'hygiène des lieux et notamment les déchets susceptibles d'être contaminés (mouchoirs, masques, lingettes désinfectantes, restes alimentaires, etc) ?

Formulaire à télécharger depuis le lien suivant

<http://www.polynesiefrancaise.pref.gouv.fr/content/download/45564/275346/file/Annexe%20-%20D%C3%A9claration%20de%20rassemblement,%20r%C3%A9union%20ou%20activit%C3%A9.pdf>

**Le présent règlement a été modifié et approuvé à l'unanimité par le Comité Exécutif dans sa séance du 30 octobre 2021.**

**La Secrétaire générale**



**Maeva GRAFFE**



**Le Président**



**Henri Thierry ARIIOTIMA**